



Un Plan qui s'inscrit:

- dans le prolongement du plan de lutte contre la crise de 2009 où la Région a choisi d'intervenir sur la formation des salariés afin de prévenir leurs potentielles ruptures professionnelles,
- dans le Schéma régional de l'économie et de l'emploi durables.



Plan de lutte contre la crise, entre mai 2009 et décembre 2010 :

- 141 entreprises, 5667 salariés,
- 934 052 heures de formation,
- 9 OPCA mobilisés.

### Tableau financier:

Région	ETAT	OPCA	FUP	
4 575 720 €	6 745 527 €	16 787 601 €	1 471 461 €	
TOTAL 29 580 309 €				



















- Un plan destiné aux salariés ligériens pour:
  - favoriser la stabilité de leur emploi dans l'entreprise, en accompagnant leur évolution professionnelle par l'adaptation de leur qualification,
  - protéger leurs mobilités entre des situations d'emploi dans des entreprises différentes et donc éviter les ruptures professionnelles,
  - favoriser l'insertion durable des salariés précaires dans des emplois stables et sécurisés.



#### Un déploiement en trois axes:

- 1. **« Filières économiques stratégiques » :** une approche offensive de la sécurisation des parcours professionnels des salariés des filières identifiées dans le Schéma régional de l'économie et de l'emploi durables.
- 2. « Gestion territoriale des emplois et des compétences»: une action interprofessionnelle localement renforcée pour la sécurisation des parcours des salariés des petites entreprises.
- 3. « Salariés en évolution »: accompagner les démarches individuelles des salariés précaires pour une insertion durable dans l'emploi.



# Plan régional de continuité professionnelle Axe 1: « Filières économiques stratégiques »

- accompagner prioritairement l'adaptation des compétences dans les PME sur des projets offensifs d'innovation (ex: allègement des matériaux), de diversification (ex. de la navale vers l'éolien), de mutation de leur production (ex. équipementiers auto vers véhicules électriques), d'internationalisation:
  - volet « GPEC de filière» pour anticiper les besoins de compétences au regard de l'évolution des emplois,
  - volet « entreprises » financement avec les OPCA des programmes de formation des salariés en les associant avec les interventions économiques de la Région (Projet collaboratif de R&D, Dinamic Entreprises, Programme régional à l'international,...).



### Axe 1: « Filières économiques stratégiques »

La GPEC des filières économiques stratégiques

- Objectif : accompagner les évolutions et besoins de compétences des entreprises des filières stratégiques régionales (navale, aéronautique, ferroviaire, aéroportuaire, menuiserie industrielle, grands travaux...)
- Echelle territoriale : la région voire au-delà
- Echelle sectorielle : la filière économique
- Acteurs centraux: les clusters (ex. Neopolia, Plasti-Ouest, Loire Electronic Applications Valley), les fédérations professionnelles, les branches, les entreprises et notamment les donneurs d'ordre.
- Principaux partenaires de la démarche : l'Etat (Direccte), les OPCA, Pôle Emploi.



**DEFP** 

# Plan régional de continuité professionnelle Axe 1: « Filières économiques stratégiques » La GPEC des filières économique stratégiques

- Outils mobilisés par la Région :
  - étude prospective dans le cadre du dialogue de branche animé par l'OREF,
  - Assistance technique « compétences 2020 » pour la régulation des besoins de recrutements dans le prolongement de « 6000 compétences »,
  - actions collectives de GPEC opérées par les OPCA pour accompagner directement les entreprises des filières concernées



Axe 2: « Gestion territoriale des emplois et des compétences »

- conduire sur 10 territoires des démarches locales articulant développement économique et politique d'emploi pour y sécuriser les parcours des salariés des petites entreprises, à l'exemple de celle conduite sur Ancenis;
- volet « ingénierie collective» dans le cadre de la politique territoriale de la Région pour conduire un diagnostic territorial prospectif «Economie-Emploi»,
- volet « entreprises» via un soutien à des actions de «prospection-appuiconseil» des petites entreprises par les OPCA, pour repérer et faire émerger les besoins de formation et ensuite «cofinancer les programmes de formation» dans un cadre individuel ou collectif.



#### Axe 2: « Gestion territoriale des emplois et des compétences »

- <u>Objectif</u>: sur des territoires « fragilisés » préparer les mutations économiques et les besoins de compétences afférents pour accompagner les mobilités externes des actifs ; la GTEC s'inscrit dans une logique interprofessionnelle et inclus un enjeu fort de gouvernance locale.
- <u>Echelle territoriale</u>: un ou plusieurs EPCI (territoire de contractualisation de la Région).
- <u>Echelle sectorielle :</u> interprofessionnelle (toutes les branches présentes sur le territoire).
- <u>Acteurs centraux : le(s) EPCI du territoire, un conseiller régional délégué.</u>
- <u>Principaux partenaires de la démarche :</u> l'Etat (Sous-Préfecture et Unité territoriale Direccte), les unions départementales et locales des partenaires sociaux, les consulaires, les OPCA, Pôle Emploi.



# Axe 2: « Gestion territoriale des emplois et des compétences »

### Outils mobilisés par la Région :

- diagnostic territorial économie-emploi-formation,
- Charte signée par l'ensemble des parties prenantes de la démarche de GTEC,
- prestations de conseil individualisée de GPEC aux PME par les OPCA,
- actions d'ingénierie de formation pour les salariés inter-OPCA,
- accompagnement par le CARIF de démarches de labellisation collective d'opérateurs locaux de l'Accueil Information Orientation.



# Axe 2: « Gestion territoriale des emplois et des compétences » sur le Pays d'Ancenis

- une Charte
- 4 volets:
  - Économique: pilote CCI avec l'appui des OPCA et Pôle Emploi,
  - Compétences: pilote CBE avec Pôle Emploi,
  - Reclassement: pilote Pôle Emploi,
  - Accueil-information-orientation.



#### Axe 3: « Salariés en évolution»

- outiller les salariés ligériens qui mènent une démarche individuelle d'évolution en leur offrant la possibilité d'avancer dans leur réflexion et préparer leur mobilité professionnelle;
- volet «conseil en évolution professionnelle», extension du service d'accès universel expérimenté en 2010 avec le Fongecif sur 8 à 10 nouveaux territoires. Le dispositif de Conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service d'orientation élaboré avec la COPIRE et proposé aux salariés afin:
  - de faire le point sur leur situation professionnelle,
  - et de préparer le cas échéant une mobilité interne ou externe à l'entreprise. Le CEP est déployé à l'échelle de Zone d'emploi-formation (ZEF).



### Axe 3: « Salariés en évolution»

- volet «formations qualifiantes» pour les salariés:
  - en « CDD et intérim » avec le cofinancement de congés individuels de formation,
  - «licenciés économiques» via le «Fonds régional d'aide à la formation» mis en place depuis 2007,
  - en «insertion » des entreprises d'insertion.



Objectifs (2011-2013) et gouvernance

- 10 000 salariés bénéficiaires d'une formation qualifiante, (Axe 1: 6800; Axe 2: 1200; Axe 3: 2000),
- 10 territoires de gestion territoriale des emplois et des compétences accompagnés,
- 4800 salariés bénéficiaires d'un Conseil en évolution professionnelle,
- une gouvernance et un suivi dans le cadre de la nouvelle «Charte d'engagement des partenaires sociaux, de l'Etat et du Conseil régional pour la continuité professionnelle des salariés par le développement de la formation en Pays de la Loire» sociaux, signée en juin 2011.



Objectifs (2011-2013) et gouvernance

- 10 000 salariés bénéficiaires d'une formation qualifiante, (Axe 1: 6800; Axe 2: 1200; Axe 3: 2000),
- 10 territoires de gestion territoriale des emplois et des compétences accompagnés,
- 4800 salariés bénéficiaires d'un Conseil en évolution professionnelle,
- une gouvernance et un suivi dans le cadre de la nouvelle «Charte d'engagement des partenaires sociaux, de l'Etat et du Conseil régional pour la continuité professionnelle des salariés par le développement de la formation en Pays de la Loire» sociaux, signée en juin 2011.



Etat d'avancement des partenariats opérationnels 2011-2013 avec les OPCA et OPACIF

Objectifs de nombre de salariés formés au titre des 3 aves inscrits aux conventions 2011-2013

Objectifs de nombre de salariés formés au titre des 3 axes inscrits aux conventions 2011-2013 du Plan régional de continuité professionnelle:

_	Aref BTP	1900 (axes 1, 2 et 3)
_	Agefos PME	860 (axes 1, 2 et 3)
_	Opcaim	1200 (axes 1 et 2)
_	Opcalia	640 (axes 1, 2 et 3)
_	FAF TT	743 (axes 2 et 3)
_	Fongecif	180 (axes 2 et 3)
_	<b>FAFPROPRETE</b>	70 (axes 1 et 3)
_	Plastifaf	90 (axe 1)
_	FORTHAC	400 (axe 1)
_	FAFIEC	40 (axe 1 et 2)
_	UNIFORMATION	1900 (axe 1 et 3)
_	FAFSEA	275 (axe 1 et 3)

TOTAL



# Etat d'avancement des partenariats opérationnels 2011-2013 avec les OPCA et OPACIF

- Nouveaux partenariats en cours de négociation avec les OPCA:
  - Opcalim,
  - Defi,
  - Forco,
  - Opca 3.

